

2.2.2. Les autres protections

Outre les sites Natura 2000 précédemment évoqués, la commune de Ligny-le-Ribault n'est concernée par aucun zonage d'inventaires de type Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) ou Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (Z.I.C.O.).

On notera que le programme d'actualisation des ZNIEFF engagé depuis 1996 à l'échelle nationale a entraîné la désinscription de deux ZNIEFF anciennement identifiées à l'ouest du territoire communal. Pour mémoire, il s'agissait des ZNIEFF suivantes :

Type	N°	Intitulé	Milieux	Intérêt
ZNIEFF I	50180001	Places de brame du cerf de la Ferté et de Ligny	Bois sur terrains acides	Sites étendus et milieux variés, d'où une richesse spécifique élevée. Abritent notamment une unité de population bien constituée du Cerf rouge.
ZNIEFF II	5018	Bois de la Ferté, de Ligny, de Jouy et alentours		

Source : DREAL Centre

Tableau 7 : ZNIEFF anciennement présentes sur la commune de Ligny-le-Ribault

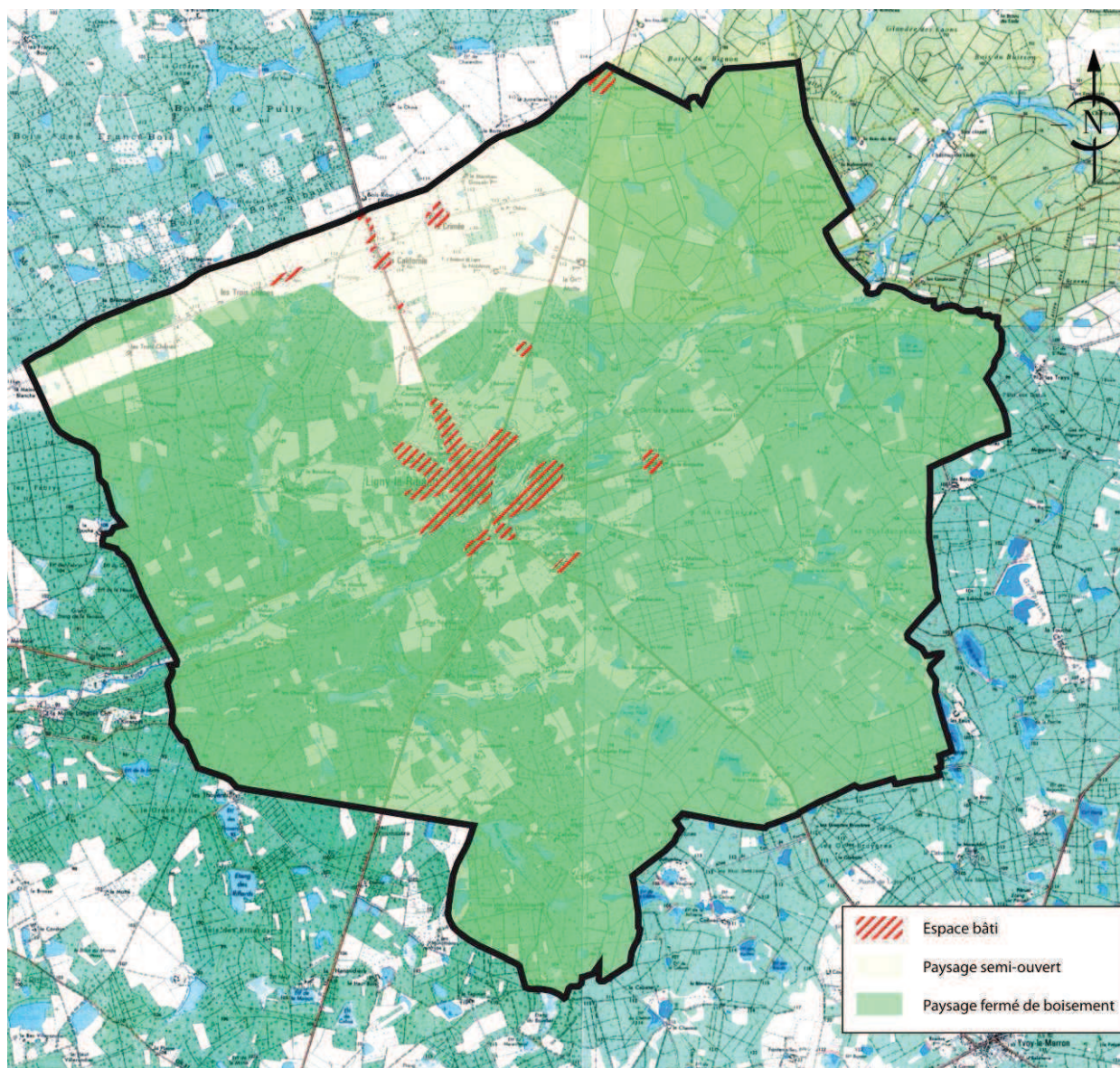
3. L'analyse paysagère

3.1 La région naturelle : la Sologne

La commune de Ligny-le-Ribault est située au cœur de la Sologne, paysage caractérisé par la forêt et les étangs.

L'analyse du paysage communal permet de dégager, en dehors du paysage bâti, 2 entités paysagères naturelles distinctes :

- ✕ le paysage fermé composé de boisements,
- ✕ le paysage semi-ouvert.



3.2 Paysage fermé

La Forêt de Sologne couvre une très grande partie du territoire communal.

La présence de nombreuses friches au niveau des lisières démontre que le domaine forestier a tendance à s'étendre.

La composition des boisements (chêne, châtaignier, bouleau...) correspond à la nature du sol sablonneux acide. La sylviculture est également présente.



Ce paysage fermé accueille de nombreux étangs et zones humides avec la richesse floristique et faunistique qui l'accompagne (Natura 2000). La chasse est d'ailleurs une activité très présente sur la commune.

Les cours d'eau qui sillonnent le territoire sont souvent dissimulés dans les bois et donc difficiles d'accès.



De nombreux chemins traversent la forêt et incitent à la randonnée (GR3c et 3 PR). Les clairières sont peu nombreuses. Certains chemins et allées forestières sont bordés par des alignements d'arbres intéressants de par leur port et leur envergure



Allée de chênes en direction des Basses Courcelles



Épicéa en bordure de l'allée forestière en direction de la Couvrée



3.3 Paysage semi ouvert

Au Nord de la commune, un paysage semi-ouvert forme une petite enclave au cœur de la forêt de Sologne. Ce paysage se compose de prairies, de cultures céréalières de taille modeste et de friches (la nature du sol étant peu propice à l'agriculture). Le boisement est toujours présent en fond de perspective.



Zone ouverte aux abords de la Californie



Prairie avec boisement en fond de perspective

Un terrain d'aviation a été aménagé dans ce secteur (terrain d'urgence pour l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel).



Terrain d'aviation

4. Le cadre urbain

L'urbanisation à Ligny-le-Ribault est répartie en deux entités bien distinctes :

- ✗ une entité principale, **le bourg** implanté en rive du Cosson, au centre de la commune,
- ✗ de plusieurs écarts bâtis et hameaux répartis sur l'ensemble du territoire avec une plus forte densité en limite Nord (paysage semi-ouvert).



4.1. Le bourg

4.1.1. Les perceptions lointaines du bourg

La présence de la forêt limite les perceptions sur le bourg.

La seule perception lointaine se fait depuis la Route Départementale n°15 en arrivant d'Orléans. Le clocher de l'église forme un signal qui annonce la présence d'un bourg



4.1.2. Les entrées du bourg

L'image du bourg varie selon les différentes entrées :



Entrée Nord depuis la RD 19

L'entrée Nord (RD 19) offre l'image la plus urbaine du bourg, impression renforcée par la voirie rectiligne et l'urbanisation de rive présente en amont du panneau d'entrée de ville.



Entrée Nord-Est depuis la RD 15

L'entrée Nord-Est (RD 15) est plus traditionnelle et qualitative : les boisements bordant la voirie rectiligne s'interrompent seulement au niveau du panneau d'entrée de ville et l'église apparaît en fond de perspective.



Entrée Est depuis la RD 61



Entrée Sud-Ouest depuis la RD 19



Entrée Sud-Ouest depuis la RD 15



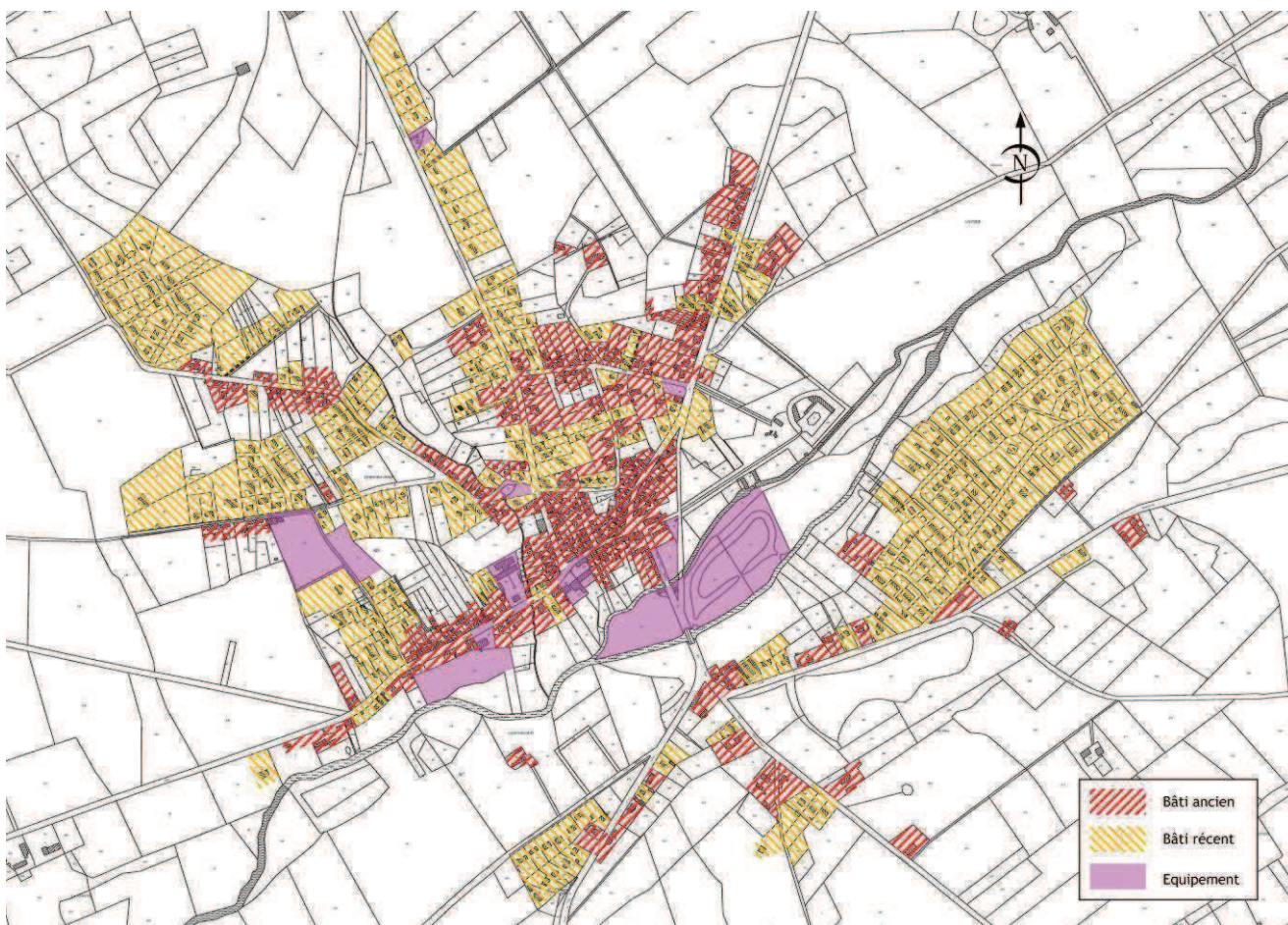
Entrée Ouest depuis la RD 61

Les autres entrées sont beaucoup plus intimistes : la végétation très présente masque le bourg et seule une des rives de la voie est urbanisée.

4.1.3. L'organisation du bourg

Le bourg se décompose en quatre entités distinctes :

- le centre ancien,
- les extensions anciennes,
- les extensions récentes,
- les équipements.



4.1.3.1 Le centre ancien

Le centre ancien de Ligny-le-Ribault est implanté sur la rive Nord du Cosson. Il s'étend de la Place de l'Église à l'Est jusqu'à la Place de la Mairie à l'Ouest et du Cosson à la Rue du Prêche au Nord. Les principaux commerces de la commune y sont installés.



Place de la Mairie



Place de l'Église



Eglise Saint-Martin (fin 18e)

L'urbanisation dense forme un front de rue bâti continu.



Rue du Général Leclerc



Rue du Général de Gaulle

Un peu plus en retrait, le centre ancien accueille également des espaces de loisirs avec la maison des expositions (bâtiment récent dont l'architecture moderne utilise des matériaux locaux), l'Écomusée, un espace de jeux pour les petits (derrière l'église).



Maison des expositions



Espace de jeux

La vallée du Cosson marque la limite du centre ancien. Cet espace naturel communal est aménagé pour les habitants : pêche dans l'étang ou le Cosson, conservatoire des saules (40 espèces différentes) avec le lavoir et des espaces « pique-niques ».



Parcours de pêche

